

# Le PMSI

## La mission PMSI

<http://www.le-pmsi.fr/>

La mission PMSI (Programme de médicalisation des systèmes d'information) dispose d'un site fournissant beaucoup d'informations.

Ce site permet aussi l'accès aux forums sur le PMSI. Les experts répondent à vos questions dans un délai de trois à quinze jours.



Figure 89 : L'accueil de la Mission PMSI.

Il suffit de cliquer sur *Forums* puis sur *Liste des forums* pour accéder à la page ci-dessous. Là vous pourrez cliquer sur le forum (de type *newsgroup*, c'est-à-dire que la question est posée avec son logiciel de messagerie et la réponse est lue en orientant son logiciel de messagerie sur le forum) de votre choix pour aller lire les questions-réponses ou bien poser votre question aux experts et, le cas échéant, demander un arbitrage entre médecins-conseils et médecins de département de l'information médicale (DIM) d'établissements hospitaliers.

Les réponses des experts sur les modes de codages sont fort intéressantes pour les professionnels qui travaillent dans le secteur hospitalier.

*Une petite note technique pour les personnes qui utilisent un poste sur réseau avec serveur proxy : votre connexion aux forums est possible à condition de paramétrer votre logiciel de messagerie avec une boîte aux lettres clairement identifiée.*

En cliquant sur le forum de votre choix, votre logiciel de messagerie s'ouvre automatiquement.

En cas de demande d'abonnement vous appuierez sur *OK* et vous accepterez de télécharger les questions antérieures.

Dans la figure 91, nous avons reproduit l'ouverture de *Outlook Express* sur le forum *pernns-cim*.

Nous avons volontairement choisi de présenter un écran ne comportant aucun nom de personne, en dehors de celui de l'expert officiel de la mission PMSI.

Mais, comme c'est l'usage sur l'Internet, le plus souvent, les questionneurs sont nominativement identifiés sur leur message.

Vous pouvez visualiser les questions des professionnels et les réponses de l'expert (ici, Jean-François Noury).

PERNNS			
Marius Girardier-Mondeleux	<a href="#">pernns.accueil</a>	Dominique Ehan	Généralités sur les forums du Pernns
Marius Girardier-Mondeleux Jean Pierre Bailly	<a href="#">pernns.cdam</a>	Dominique Ehan	Codage du C&AM
Marius Girardier-Mondeleux Jean-François Neury	<a href="#">pernns.cim</a>	Dominique Ehan	Problèmes de codage CIM10
Marius Girardier-Mondeleux	<a href="#">pernns.ghm</a>	Dominique Ehan	Questions sur la classification des GHM
Marius Girardier-Mondeleux Jean-François Neury	<a href="#">pernns.ghm.exclusion</a>	Dominique Ehan	Questions sur les listes d'exclusion de CMA dans la classification des GHM
Marius Girardier-Mondeleux Jean-François Neury	<a href="#">pernns.hierarchisation</a>	Dominique Ehan	Détails méthodologiques

Figure 90 : Le PERNNS propose divers forums en rapport avec le PMSI.

Pour poser une question, vous cliquez sur *Nouveau message* et votre fenêtre de message s'ouvre pour un usage semblable à celui de la messagerie.

*Attention ! pmsi.fr est un site officiel et non un lieu de forum libre.*

*Il ne vous appartient pas de donner votre avis ou de fournir des réponses aux questions posées par d'autres. Si vous souhaitez participer à des débats et donner librement votre avis, il vous faut choisir un newsgroup hors du site officiel du PMSI. Des listes de newsgroups sont diffusées, notamment, sur les moteurs de recherche ou sur le site du CHU de Rouen (mots-clés : newsgroup ou bien liste de diffusion). (<http://www.chu-rouen.fr/documed/lis.html>).*

*Le mot modéré, que vous voyez sous la barre d'icônes, signifie que les questions sont filtrées par un modérateur avant qu'elles apparaissent sur les écrans des visiteurs.*



Figure 91 : Le forum PERNNS sur la CIM10 visualisé sous Outlook Express.

Les réponses ont valeur officielle. Elles permettent d'arbitrer des désaccords entre médecins-conseils et médecins des DIM d'établissements hospitaliers (si la question a été libellée en accord entre les deux parties).

Le choix du forum dépend du thème de la question : quand elle porte sur le codage d'actes c'est le pernns-cdam ; pour les pathologies c'est le pernns-cim, etc.

**Faculté de médecine de Nancy**  
<http://www.medecine.uhp-nancy.fr/>

Il permet, notamment, de télécharger des documents intéressants.

Les personnes qui travaillent sur le codage du PMSI pourront télécharger le code acte (CDAM) en format *Excel*. Il peut être transféré sur un ordinateur de poche disposant d'un module de recherche sur base de données (de type *Psion*<sup>®</sup> par exemple).

Ceux qui connaissent les difficultés d'utilisation de ce document dans son format papier apprécieront le gain de temps.

La CIM 10 est disponible en ligne pour une recherche directe d'un code.

Les textes réglementaires du PMSI sont visualisables.



Figure 92 : La banque de données sur le PMSI de la Faculté de médecine de Nancy.